



algicide fongicide

Origine végétale

- Définition:** Algicide fongicide concentré. Classé TP 2 (incluant TP10) selon la Directive Biocide : art.86 (UE) N° 528/2012 Annexe V.
- Composition:** Acide oléique issu du règne végétal, eau, sans conservateur.
Matière active biocide : CAS 112-05-0 / Ce 203-931-2 : 400 g / L.
- Avantages:** Riche en matières premières renouvelables, l'algicide fongicide Bio-Rox® est une excellente alternative aux produits chimiques traditionnels.
Fabriqué en France, dans le plus grand respect des utilisateurs, des animaux à sang chaud et de l'environnement, il participe ainsi à une meilleure gestion éco responsable des ressources et des énergies.
- Caractéristiques techniques:** Dose concentrée – Éradique toutes les mousses et algues sur tous supports sans les altérer.
- Caractéristiques écologiques :** Origine végétale – Alternative saine aux produits chimiques traditionnels – Non classé dangereux pour l'environnement – Dilution à l'eau.
- Conseils d'application:** Effectuer préalablement un brossage ou un grattage des mousses épaisses et fortement incrustées. L'algicide fongicide Bio-Rox® concentré se dilue dans de l'eau claire à raison d'une dose de 500 ml pour 8 à 15 litres d'eau. Bien agiter la solution avant application et laisser agir.
Le traitement des supports se fait de préférence à l'aide d'un pulvérisateur par temps sec.
Quelques jours après l'application, les résidus séchés pourront être éliminés, soit par brossage, soit à l'aide d'un jet d'eau sous pression, ou ils disparaîtront naturellement sous l'effet des pluies au bout de quelques semaines.
- Destination:** L'algicide, fongicide Bio-Rox® concentré, de part son large rayon d'action, s'utilise sur tout support en extérieur et en intérieur nécessitant un traitement contre les mousses et les algues.
- Traitement des façades infestées d'algues rouges, grises et lichens.
- Éradication des mousses sur : toitures de toute nature, terrains de jeux en dur (Tennis, bords de piscines, piste...), voiries, monuments, mobilier urbain, stèles funéraires...
- Traitement des terrasses bois, ciment ou carrelage, ainsi que les pavés auto- bloquant.
- Précautions d'usage:** UTILISER LES BIOCIDES AVEC PRECAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LIRE ATTENTIVEMENT L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.
Craint le gel
Pour plus d'informations, se référer à la fiche de données de sécurité.
Pour éliminer les produits non utilisés, les apporter en déchetterie selon la réglementation locale.
- Conditionnements:** 500 ml.



Fabrication Française

La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité, en fonction des conditions d'utilisation conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Les conseils donnés, notamment pour ce qui concerne les travaux d'entretien, n'ont qu'une valeur indicative et ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et l'état des fonds du chantier à mettre en peinture. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

PRODIROX-FRANCE SARL au capital de 160.000 € - R.C.S Toulouse 399 787 274 – SIRET 399 787 274 00014

N° TVA : FR 96 399 787 274 – APE 467 - B.P n°1 – 31600 LHERM – Banque Courtois 31600 MURET

Tél.: 00 33 (0) 561 561 666 – e-mail : prodirox@prodirox.com – Site Internet : www.prodirox.com